

Conseil d'administration
23-24 novembre 2023

En référence au
point 4.4 de l'ordre du jour

**Point 4.4 de l'ordre du jour : RECONDUCTION DE QUELQUES MEMBRES DU CM, DU C-TAR ET DU C-SIP
POUR UN SECOND ET DERNIER MANDAT**

Résumé

Le Conseil d'administration est chargé de nommer les membres des Comités du Conseil. Cette procédure suit un processus bien défini, le renouvellement des mandats des membres s'effectuant selon une approche échelonnée qui tient compte de l'évaluation des performances des membres des Comités du Conseil, une tâche menée par le Comité des nominations et de la gouvernance. En outre, d'autres facteurs, tels que les compétences disponibles au sein de chaque Comité du Conseil et les conditions liées à la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de la Fédération, sont pris en compte. Ces considérations permettent aux Comités du Conseil de déterminer quels membres doivent se retirer et lesquels doivent être nommés pour un second et dernier mandat. En outre, lorsque les Comités du Conseil rencontrent des difficultés pour formuler ces recommandations, la/le Président-e du Conseil est consulté-e. Ce document présente le contexte et la procédure suivie par les Comités pour le renouvellement du mandat de leurs membres avant d'être soumis au Conseil d'administration à fins d'approbation.

Action requise

Il est demandé au Conseil d'administration d'approuver les membres de Comités suivants pour un second et dernier mandat qui prendra fin le 31 octobre 2026.

1. **CM** : Ann Hendrix-Jenkins; Jossy Delicia Dukere et Vinod Kapoor
2. **C-TAR** : Nynke Van Den Broek et Christopher Kamau
3. **C-SIP** : Tarah Demant ; Petra Bayr et Amelia Zawangone.

Historique

Conformément aux attributions des Comités du Conseil d'administration, la reconduction des membres obéit à un processus d'échelonnement afin de maintenir un équilibre entre continuité et injection de contributions « nouvelles » à notre système de gouvernance.

Dans le cadre de ce processus, le Comité des nominations et de la gouvernance procède à l'évaluation annuelle des performances de chaque membre des comités du Conseil. Les résultats de ces évaluations permettent à chaque Comité du CA de déterminer quels membres remplacer après les trois premières années de leur mandat. Si un Comité ne parvient pas à se déterminer (en raison d'un changement de présidence, d'une évaluation des performances incomplète, etc.), la/le Président-e du CA est consulté-e pour aider le/la président-e [parfois nouvellement nommé-e] de tel ou tel comité à déterminer les membres devant être remplacés. Dans le cas du C-SIP, la Présidente du Conseil d'administration a été consultée étant donné que l'évaluation des performances n'était pas terminée et que le président en exercice s'était retiré.

Mesure attendue

À l'issue du processus décrit ci-dessus, les membres actuels du Comité des membres (MC), du Comité technique d'allocation des ressources (C-TAR) et du Comité des stratégies, investissements et politiques (C-SIP), dont la liste figure ci-dessous, sont proposés à l'approbation du Conseil d'administration pour un second et dernier mandat.

Comité des membres

1. Ann Hendrix-Jenkins
2. Jossy Delicia Dukere
3. Vinod Kapoor

Comité technique et d'allocation des ressources

1. Nynke Van Den Broek
2. Christopher Kamau

Comité des stratégies, investissements et politiques

1. Tarah Demant
2. Petra Bayr
3. Amelia Zawangone

Leurs profils peuvent être consultés sur le lien suivant : <https://www.ippf.org/about-us#people-of-ippf>